



**/// PRESSE - COMMUNICATION - 14 FÉVRIER 2014**

**Rythmes scolaires**

# **MALGRÉ LE DÉSORDRE DE SA RÉFORME, LE MINISTRE S'ENTÊTE.**

## **Article paru dans FO Hebdo 3105**

Vendredi 7 février, le ministre de l'Éducation nationale assurait que 88% des communes restées à la semaine de quatre jours sont prêtes à appliquer la réforme des rythmes scolaires qu'il a imposée par décret le 24 janvier 2013. Il ajoutait même qu'elles «déclarent avancer sans difficulté et ont élaboré leurs projets horaires, conformément au décret». Vincent Peillon inverse lui aussi les courbes. En fait, alors que la date butoir fixée aux édiles locaux pour remettre leurs copies était le 31 janvier dernier, des milliers de communes ne l'ont pas fait. Les maires qui avaient refusé de s'y plier l'an passé demeurent réticents. Non seulement ils savent que la réforme est rejetée par une majorité de personnels, enseignants et territoriaux, mais ils ont en plus des inquiétudes quant à son financement par l'État, alors que la toute récente hausse de la TVA a augmenté le coût de la cantine. Ils voient aussi des communes ayant expérimenté la réforme Peillon cette année qui veulent revenir en arrière.

## **LA PEUR DES MAIRES**

Pour l'instant, à peine 20% des communes appliquent la semaine de quatre jours et demi depuis septembre dernier et l'expérience a confirmé les craintes: les activités périscolaires et le projet éducatif territorial, pièces maîtresses de la réforme, varient en fonction du budget des municipalités, ce qui ne garantit plus ni l'égalité ni la gratuité de l'école. Le SNUDI FO exige de plus belle que le décret soit retiré. À l'appel de plusieurs organisations syndicales, deux manifestations étaient prévues devant le ministère de l'Éducation nationale les 12 et 13 février. Mercredi il s'agissait des enseignants, des parents d'élèves et des élus du Val-de-Marne, où deux jours avant l'échéance du 31 janvier l'inspectrice d'académie avouait qu'il n'y avait que sept communes sur quarante-sept à avoir obtempéré. Jeudi, c'était au tour des instits et des territoriaux de Seine-Saint-Denis, en grève, de monter à Paris, rue de Grenelle.

**M.-L. S.**